



# PROJET DE LA FONDATION OPTEO 2023-2032



# SOMMAIRE



p.3	<b>LE PROJET 2023-2032</b>	p.12	<b>NOS VALEURS : LE SOCLE COMMUN D'UNE CULTURE COMMUNE</b>
p.4	<b>LA FONDATION OPTEO C'EST...</b>	p.13	<b>LA RAISON D'ÊTRE, LA VISION ET LES GRANDS DÉFIS</b>
p.5	<b>DEPUIS 1963 : UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT &amp; D'ACTION</b>	p.14	<b>CAP SUR LA PERSONNE</b>
p.6	<b>LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES</b>	p.15	<b>CAP SUR NOTRE ORGANISATION</b>
p.7	<b>L'IMPLANTATION DE LA FONDATION</b>	p.16	<b>CAP SUR LA SOCIÉTÉ</b>
p.8	<b>UNE DÉMARCHE COLLECTIVE PERMETTANT UNE PRISE DE CONSCIENCE COMMUNE</b>	p.17	<b>S'ENGAGER AU SUIVI DE NOTRE PROJET ET À LA MESURE DE NOTRE IMPACT</b>
p.8	<b>LE PROJET ÉTAPE PAR ÉTAPE</b>	p.18	<b>TÉMOIGNAGES</b>
p.10	<b>UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE</b>	p.20	<b>REMERCIEMENTS</b>
p.11	<b>LES 5 LEVIERS DU PROJET</b>	p.22	<b>RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE DU 29 SEPTEMBRE 2023</b>



# LE PROJET 2023-2032

## Une ambition commune

La **Fondation OPTEO**, en tant que corps intermédiaire, est un acteur de la société civile organisée.

- Quelle est sa question sociale en 2023 ?  
.....
- Quelles sont ses valeurs partagées ?  
.....
- Quelle est sa raison d'être ?  
.....
- Quelle est sa vision ?  
.....
- Quels défis seront les siens pour les 10 années à venir ?

C'est pour faire sens et engagement qu'une démarche d'élaboration du projet de la **Fondation OPTEO** a été mise en place.

Afin de permettre une conception participative, les travaux préparatoires ont été menés dans le cadre d'une démarche d'appropriation collective des enjeux de société.

Elle a duré 2 ans. Elle a permis à toutes les parties prenantes de participer à la réflexion et de mieux comprendre les enjeux à venir.

Ce projet trace la trajectoire de la **Fondation OPTEO** pour les 10 prochaines années. Il a pour objectif de formaliser les défis à relever et les moyens d'y parvenir.

Il rassemble l'ensemble des acteurs de la Fondation : **personnes en situation de handicap, professionnels, familles et administrateurs.**



# LA FONDATION C'EST...



*Un organisme à but non lucratif, d'intérêt général et d'utilité publique*

Elle œuvre à la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Sa gouvernance est bénévole et citoyenne. Elle s'appuie sur un siège social, des établissements, des services et porte divers projets.

*Une collaboration avec l'association ADAPEI 12-82*

Un fonctionnement en étroite collaboration avec l'association des amis de la Fondation, ADAPEI 12-82, association de défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille, composée de parents et amis bénévoles et militants œuvrant au sein de sections locales sur tout le territoire.

*Un acteur des unions et fédérations du secteur social et médico-social*

**Au sein de l'UNAPEI** : Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (550 associations, 60 000 familles, 75 000 professionnels, 3 000 établissements et services médico-sociaux, qui accompagnent 180 000 personnes en situation de handicap)

**Au sein du CFAD** : Collectif France d'Appui à la Demande

**Au sein de la FISAF** : Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de Handicap Sensoriel et DYS en France

**Au sein de NEXEM** : Au sein de la BASS, organisation représentant les employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif (11 000 établissements et services adhérents, 330 000 salariés)

*Un acteur de l'économie sociale et solidaire*

L'ESS désigne un ensemble d'organismes structurés sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un **principe de solidarité et d'utilité sociale**.

Ces organismes adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Les ressources financières (essentiellement publiques) sont strictement encadrées : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

Ils bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la **loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014** modifiée relative à l'économie sociale et solidaire.



# DEPUIS 1963 : UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT & D'ACTION

En 1963, des parents d'enfants en situation de handicap ont fait preuve d'initiative et d'engagement personnel afin d'assurer la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille, et pour faire reconnaître leurs droits et leur besoin d'assistance.

1963

Le 20 avril 1963, vingt familles, sans solution pour leurs enfants différents, accompagnées d'amis, créent l'APEI de la région de Moissac, devenue en 1964 l'ADAPEI du Tarn-et-Garonne.

Le 26 avril 1963, en Aveyron, des parents d'enfants en situation de handicap mental, se trouvant démunis face à l'absence de réponse de la société à leur égard, se regroupent et créent l'ADAPEAI de l'Aveyron.

2010 **Début de la collaboration des deux associations**

En juin 2010, l'ADAPEI du Tarn-et-Garonne se tourne vers l'ADAPEAI de l'Aveyron pour entamer un travail de collaboration.

2014 **Fusion des deux associations**

Le 1er janvier 2014, les deux associations fusionnent pour devenir l'ADAPEI des départements de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne.

2019 **Transformation en fondation reconnue d'utilité publique**

Le 13 mars 2019, la Fondation OPTEO est reconnue comme fondation d'utilité publique par transformation de l'association « ADAPEI de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne ».

Elle s'accompagne de la création de l'Association des amis de la Fondation, ADAPEI 12-82 qui soutient son action et œuvre à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.



Ainsi, avec le même corps et la même histoire, la Fondation OPTEO et l'Association des amis de la Fondation, ADAPEI 12-82, sont tournées vers l'amélioration de la qualité d'accompagnement des personnes vulnérables, et vers la défense des droits de ces personnes et de leur famille.

# LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES



**15**

administrateurs



**2**

départements :  
l'Aveyron et le  
Tarn-et-Garonne



**1**

siège social  
à Onet-le-Château  
en Aveyron



**50**

dispositifs, solutions,  
établissements  
et services



**1200**

professionnels



**2600**

personnes  
accompagnées

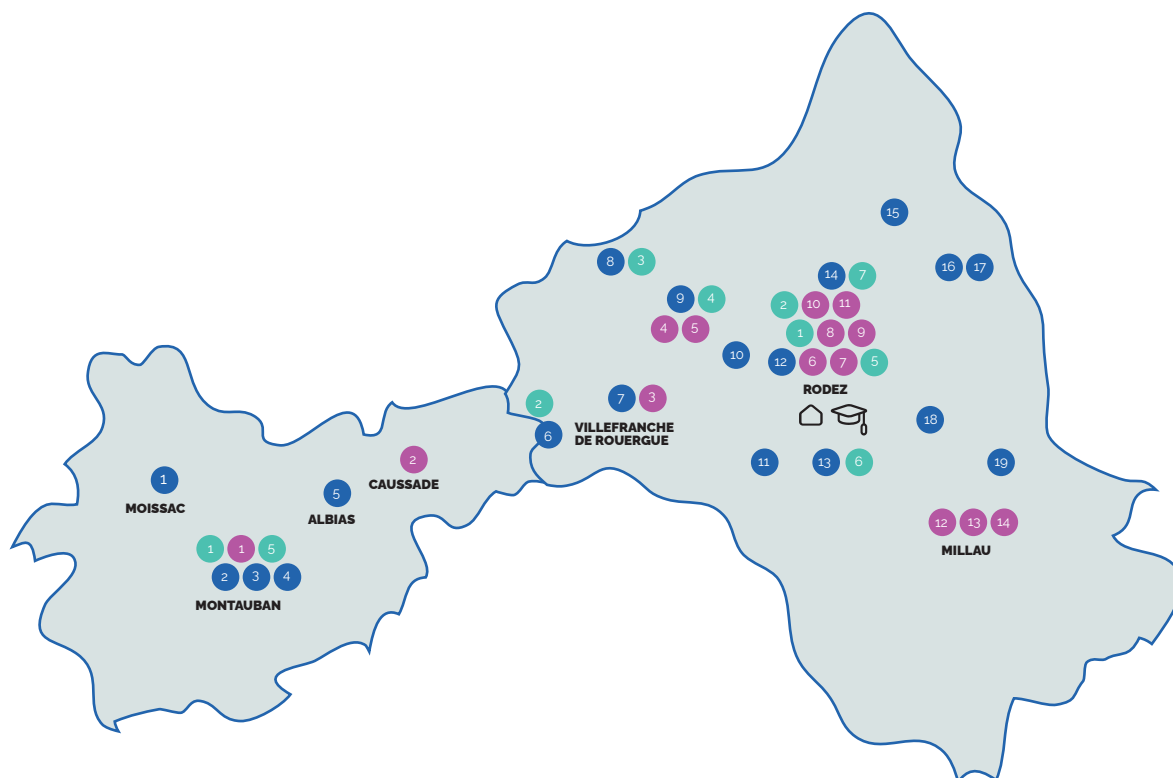


**+ de 500**

ouvriers en ESAT



# L'IMPLANTATION DE LA FONDATION



## SECTEUR ADULTE

- |                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 - MAS Gérard Chambert              | 11 - MAS de Baraqueville              |
| 2 - SAVS, SAMSAH, PCPE territoire 82 | 12 - SAVS, SAMSAH, PCPE territoire 12 |
| 3 - EANM les Terrasses de Cos        | 13 - EANM de Ceignac                  |
| 4 - Habitat inclusif                 | 14 - EANM de Sébazac                  |
| 5 - EANM la Clare                    | 15 - MAS la Boraldette                |
| 6 - EANM les Dolmens                 | 16 - EAM le Colombier                 |
| 7 - EANM la Borie de Graves          | 17 - EANM et PHMA le Colombier        |
| 8 - EANM Mosaïque                    | 18 - EANM et PHMA du Lac              |
| 9 - EANM Claravallis                 | 19 - MAS Lou Castel                   |
| 10 - EANM Auzits                     |                                       |

## SECTEUR ACCOMPAGNEMENT À LA VIE PROFESSIONNELLE

- 1 - ESAT les Ateliers d'Alba
- 2 - ESAT les Dolmens
- 3 - ESAT les Taillades
- 4 - ESAT les Ateliers du Vallon
- 5 - Plateformes emploi accompagné
- 6 - ESAT de Ceignac
- 7 - ESAT de Seve

## SECTEUR ENFANCE

- |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 - IME, EMAS et DAR Pierre Sarraut   | 8 - IME les Cardabelles             |
| 2 - SESSAD Pierre Sarraut             | 9 - SESSAD de l'IME les Cardabelles |
| 3 - CAMSP de Villefranche de Rouergue | 10 - IEM les Babissous              |
| 4 - IME de l'Ouest                    | 11 - SESSAD de l'IME les Babissous  |
| 5 - SESSAD de l'IME de l'Ouest        | 12 - CAMSP de Millau                |
| 6 - CAMSP de Rodez                    | 13 - IME Puits-de-Calès             |
| 7 - PCPE et EMAS de Rodez             | 14 - SESSAD de l'IME Puits-de-Calès |

## SIÈGE SOCIAL

Siège social 

Centre de formation 

# UNE DÉMARCHE COLLECTIVE PERMETTANT UNE PRISE DE CONSCIENCE COMMUNE

## La démarche

Dans une volonté de co-construction de son projet, la Fondation a mis en place une approche participative des constats, des enjeux de société et des défis à relever dans les 10 ans au travers de **4 forums**.

Il s'agissait d'évènements organisés autour de sujets sociétaux associant toutes les parties prenantes, autour de savoirs expérimentiels et théoriques. La parole des personnes en situation de handicap a été mise au cœur de la démarche au travers de films et de témoignages.



## LE PROJET ÉTAPE PAR ÉTAPE

○ **2018**

### Les journées Santé de l'ADAPEI

L'association ADAPEI de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne organise des journées santé et s'approprié les conclusions du rapport de l'INSERM sur les Trouble du Neuro-Développement. Il s'agit du point de départ d'une démarche participative et d'une première prise de conscience sur les composantes de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

○ **2019**

### Transformation en Fondation

L'association ADAPEI de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique, devenant la Fondation OPTEO.

○ **2020**

### Création du comité statutaire (organe consultatif) par le Conseil d'administration de la Fondation

Le Conseil d'administration de la Fondation OPTEO met en place un « comité statutaire », dont l'une des missions principales est de structurer la démarche d'élaboration du projet de la Fondation.

○ **29 juin 2021**

### Lancement de la démarche d'élaboration du projet de la Fondation

Le lancement officiel de la démarche a eu lieu le 29 juin 2021 et elle s'est poursuivie avec 4 forums. Lors de cette matinée, le thème du choix de vie des personnes en situation de handicap en matière d'habitat a été abordé.



- 23 nov. 2021** **Premier forum du projet de la Fondation**  
Le premier forum du projet de la Fondation s'est tenu le 23 novembre 2021, autour de la thématique suivante : « L'interaction entre la Fondation et la Société : mise en perspective d'un système de valeurs et évolution des représentations sur le handicap ».
- 22 mars 2022** **Deuxième forum du projet de la Fondation**  
Le deuxième forum du projet de la Fondation a eu lieu le 22 mars 2022, à la salle des fêtes de Rodez, en partenariat avec le CREAI-ORS Occitanie et avec le soutien de l'ARS Occitanie. Cette deuxième rencontre avait pour thème « L'adaptation aux modes et aux capacités de communication des personnes en situation de polyhandicap ».
- 16 nov. 2022** **Troisième forum du projet de la Fondation**  
Le troisième forum avait pour thème « Intégrer le handicap et les compétences dans l'entreprise » et s'est clôturé par une cérémonie de remise de trophées à des entreprises inclusives aveyronnaises.
- 6 déc. 2022** **Quatrième forum du projet de la Fondation**  
Le quatrième forum du projet de la Fondation a permis d'aborder la thématique suivante : « La participation sociale, les choix de vie et l'autodétermination : de la théorie à la pratique ».
- Janvier à mai 2023** **Rédaction du projet de la Fondation en collaboration avec les parties prenantes**
- Juin 2023** **Approbation du projet de la Fondation par le Conseil d'administration**

### *Le comité de relecture*

Afin de veiller à la compréhension du Projet de la Fondation, par toutes et tous, un groupe de travail composé de 6 personnes en situation de handicap accompagnées par la Fondation, a relu, retravaillé et reformulé ce document pour se l'approprier.

Leur appropriation a fait l'objet d'un livret utilisé comme support de partage auprès des personnes accompagnées par l'ensemble des établissements et services.

Ce livret est disponible sur le site internet de la Fondation.

# UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

La France est signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Elle partage les principes selon lesquels la « reconnaissance de la dignité et de la valeur inhérentes à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté,

de la justice et de la paix dans le monde ». L'article 19 reconnaît aux personnes en situation de handicap « le droit de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes », il incite à « leur pleine intégration et participation à la société » et il encourage l'accessibilisation de la société.

Néanmoins en 2023, les droits des personnes ne sont pas pleinement respectés notamment en matière de choix de vie, de rôles sociaux valorisés, de respect et d'accès aux droits fondamentaux (école, formation, culture, santé, emploi, habitat...).



## ALORS, COMMENT AMORCER LA TRANSITION VERS LA VALORISATION DU RÔLE SOCIAL ET ÉLABORER DES PARCOURS REFLÉTANT LES CHOIX DE VIE DES PERSONNES ?

Au travers de son projet 2023-2032, la **Fondation OPTEO s'engage**, en responsabilité, à contribuer à l'effectivité des droits des personnes accompagnées et vise une société plus juste et inclusive.

POUR CELA, ET PAR L'ENGAGEMENT DE SON PROJET  
POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES, ELLE VA :



### INNOVER

pour permettre à toutes les personnes accompagnées d'exercer leurs droits, d'exprimer leurs choix et d'être autrices et actrices de leur parcours de vie.



### S'ENGAGER

dans le développement durable.

# LES 5 LEVIERS DU PROJET

## LES VALEURS DE LA FONDATION

QUI ?

Les valeurs de la Fondation définissent qui nous sommes

## LA RAISON D'ÊTRE

POURQUOI ?

La raison d'être est pourquoi la Fondation existe, pourquoi la Fondation a été créée et pourquoi elle continue d'exister

## LA VISION

QUOI ?

La vision est une situation idyllique que nous cherchons à atteindre

## LES DÉFIS

CAP ?

La traduction de la vision dans différentes dimensions

## LES MISSIONS

COMMENT ?

Les missions permettent d'expliquer comment la Fondation va atteindre ou tendre vers sa vision



# NOS VALEURS : LE SOCLE COMMUN...

Il a paru important et nécessaire de prendre comme point de départ, un socle de valeurs communes. Une démarche a alors été mise en place pour identifier les valeurs ayant du sens pour chacun, et donner un fondement aux actions entreprises et à entreprendre.

Pour établir ce socle commun, une enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire partagé à l'ensemble des parties prenantes de la Fondation : personnes en situation de handicap, professionnels, familles et administrateurs. Ce questionnaire a été retourné par près de 900 personnes.

Ce questionnaire a permis de déterminer les valeurs les plus importantes pour les différents acteurs de la Fondation. Le travail qui a suivi a été de définir ces valeurs dans notre contexte. Pour cela la Fondation s'est appuyée à la fois sur les explications données au travers des questionnaires mais aussi sur l'analyse scientifique réalisée par une chercheuse de l'université Jean Jaurès de Toulouse (doctorante en Sciences de l'Education et de la Formation, laboratoire UMR EFTS).

Les définitions résultant de cette double lecture permettent de donner le sens entendu par et pour la Fondation.

## Tolérance

507 réponses



## Solidarité

575 réponses



## Qualité de vie

609 réponses



## Bienveillance

611 réponses



## Écoute

656 réponses



## Respect

683 réponses



Ce questionnaire a été retourné par 895 personnes, parmi elles 358 usagers, soit 15% de l'effectif des personnes accompagnées, 155 familles, 376 professionnels, soit 28% d'entre eux et 7 administrateurs sur 15.

## ...D'UNE CULTURE COMMUNE

### RESPECT



Le respect c'est penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même (respect de soi). Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, d'être inclusif et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents.

### SOLIDARITÉ



La solidarité c'est la notion de partage, de l'entraide, de la fraternité, de la générosité, de l'empathie, du soutien et de l'altruisme.

### ÉCOUTE



L'écoute est inhérente à la capacité de faire entendre sa voix et d'avoir des professionnels à l'écoute des besoins et des choix. Elle permet aussi **l'innovation** en créant les conditions pour construire des solutions qui sortent des carcans habituels. Être entendu, fait apparemment simple, se révèle d'une puissance remarquable. C'est se sentir exister, pris en compte, considéré. L'écoute est à la fois une valeur et un outil.

### BIENVEILLANCE



La bienveillance est associée au respect des choix et à la volonté d'améliorer la qualité de vie en s'appuyant sur **l'innovation sociale**. Écouter et comprendre l'autre sans porter de jugement.

### NOS VALEURS

# LA RAISON D'ÊTRE, LA VISION ET LES GRANDS DÉFIS

## Notre raison d'être

La Fondation agit pour garantir à toute personne une égale dignité, favoriser son épanouissement, sa qualité de vie et sa pleine participation sociale selon ses choix de vie en tant que sujet de droit.

La Fondation construit des réponses partenariales et œuvre pour une société inclusive.

La raison d'être exprime pourquoi la Fondation existe pourquoi elle a été créée et pourquoi elle continue d'exister.



La vision énonce la situation idéale que la Fondation cherche à atteindre.



## Notre vision

Une société transformée dans laquelle tout citoyen a pleinement sa place, est auteur et acteur de son projet de vie.

## Les 3 grands défis et les missions

**DÉFIS 1 :** Cap sur la personne

**DÉFIS 2 :** Cap sur notre organisation

**DÉFIS 3 :** Cap sur la société

Les défis traduisent les grands domaines sur lesquels la Fondation souhaite agir. Chaque défi est décliné en missions qui, elles, traduisent comment la Fondation va agir sur chacun de ces domaines.



# DÉFI 1 : CAP SUR LA PERSONNE

## 1.1

### **Promouvoir l'approche des droits et associer la personne aux choix qui la concerne (autodétermination et autoreprésentation)**

La Fondation s'engage pour une approche universelle de la société et des droits :  
L'accès à tout pour tous.  
Elle reconnaît chaque personne comme un citoyen et elle n'enferme pas une personne dans sa situation de handicap.  
La personne est auteure et actrice de son projet de vie.

## 1.3

### **Permettre les transitions dans les étapes charnières de la vie**

Tout en respectant les choix de vie des personnes en situation de handicap, les accompagner tout au long de leur vie et de leurs évolutions, en favorisant les passerelles, en renforçant la coopération des établissements par territoire et en intensifiant le travail avec le milieu ordinaire.

## 1.2

### **Promouvoir l'égalité des chances et la participation sociale dans les domaines de l'éducation, la formation, l'emploi, l'habitat, la culture et la santé**

La Fondation défend la place de tous, en tant que citoyen, dans la société.  
Elle s'engage pour permettre l'accès à l'éducation, la formation, l'emploi, la culture, la santé.  
Elle agit pour compenser les situations de handicap dans tous les domaines, en subsidiarité avec la société.

## 1.4

### **Soutenir les aidants**

En étroite collaboration avec l'association des amis de la Fondation, ADAPEI 12 - 82, développer plus largement les dispositifs de répit et de soutien pour les familles et les proches, et leur offrir des espaces de paroles et d'informations.

# DÉFI 2 : CAP SUR NOTRE ORGANISATION

## 2.1

### **Structurer une gouvernance au service de la raison d'être et développer une approche réflexive et éthique**

La Fondation structure un comité stratégique et un comité éthique. Ces instances sont dédiées à la réflexion, aux projets et à leur suivi. Elles associent des administrateurs, des professionnels, des personnes concernées et des familles.

## 2.3

### **Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins de population et à la logique de parcours, et promouvoir le partenariat et la coopération équitable sur des territoires ressources**

Tout en mettant en place un observatoire des besoins de population, la Fondation s'engage dans la territorialisation de l'offre au service des parcours des personnes.

Ainsi, sur le bassin de vie de la personne, les dimensions d'éducation, de formation, d'emploi, d'autonomie, d'habitat et de participation sociale seront coordonnées en complémentarité de la société.

## 2.5

### **Adapter et moderniser l'organisation (adaptation des processus, transition numérique, transition écologique...)**

S'appuyer sur des nouveaux outils pour mettre en place une organisation plus agile.

## 2.2

### **Diversifier les modes de financement pour accroître la capacité d'agir sur les problématiques de population**

La Fondation va développer les possibilités de financement qu'elle offre sa reconnaissance d'utilité publique pour mettre en œuvre des projets de manière autonome.

## 2.4

### **Agir pour la qualité de l'organisation et des pratiques**

En s'appuyant sur une communication claire et transparente favorisant la compréhension du sens de l'action, mettre en place un management agile. En parallèle travailler sur l'optimisation des processus internes.

## 2.6

### **Agir pour l'adaptation des ressources humaines, l'attractivité des métiers et la qualité de vie et les conditions de travail**

Il s'agit de mener et de faire vivre le projet social de la Fondation.

# DÉFI 3 : CAP SUR LA SOCIÉTÉ

## 3.1

### **Promouvoir un modèle d'organisation au sein de l'économie sociale et solidaire, du secteur à but non lucratif, d'intérêt général et d'utilité publique**

Faire connaître le modèle et le rôle d'une Fondation à but non lucratif en interne et en externe.

## 3.3

### **Promouvoir l'innovation sociale et participer ou initier des travaux de recherche ou de recherche appliquée dans une logique de « Living Lab. Autonomie et participation sociale »**

En constituant un réseau fort de partenaires du secteur du médico-social et du secteur de la recherche et universitaire, la Fondation souhaite construire l'accompagnement de demain en s'appuyant sur l'innovation sociale.

## 3.5

### **Développer une stratégie globale de développement durable**

La Fondation prend des engagements sociétaux et environnementaux.

## 3.2

### **Agir pour l'accessibilisation de la société et de l'environnement, pour une citoyenneté effective et une pleine participation sociale**

La situation de handicap résulte de l'interaction entre les capacités et l'environnement. Ainsi, plus un environnement est adapté et moins la situation de handicap est importante.

La Fondation s'engage pour l'adaptation des environnements et la valorisation des capacités des personnes.

## 3.4

### **Promouvoir et défendre l'accès aux droits, la participation sociale et les solutions adaptées, au sein de la démocratie sanitaire, des schémas de déclinaison de politiques publiques au niveau local, départemental, régional ou national**

Participer aux instances existantes pour inscrire des actions qui permettent d'améliorer la réponse aux besoins de population sur des thématiques telles que la santé, l'accès au soin, le vieillissement de la population...



# S'ENGAGER AU SUIVI DE NOTRE PROJET ET À LA MESURE DE NOTRE IMPACT



Une fois le projet élaboré, il est nécessaire de veiller à sa mise en œuvre et à mesurer son impact pour évaluer le chemin parcouru.

Le déploiement du projet de la Fondation s'appuiera sur **l'innovation sociale** pour repenser les modes de fonctionnement.

**Le projet de la Fondation est une trajectoire. Il nécessite un suivi et une feuille de route.**

## *Un suivi porté à tous les niveaux de la Fondation*

Le projet de la Fondation sera décliné dans toutes ses dimensions. Il sera alors de la responsabilité de chacun de témoigner des avancées et de partager les indicateurs dans les plans d'actions.



## *Une instance dédiée*

La Fondation a constitué un comité stratégique dont le rôle est de réaliser un suivi régulier du projet. Un rendez-vous annuel témoignera de l'avancée collective.

# TÉMOIGNAGES

Donnons la parole aux personnes qui ont participé tout au long de la démarche (personnes accompagnées, professionnels, familles, administrateurs...).

## Quels souvenirs gardez-vous de votre participation au forum ?

*On était content de pouvoir dire ce que l'on pensait de la Fondation, on était content qu'on nous donne la parole.*

Ilhan et Corentin de l'IEM les Babissous suite à leur participation au Forum du 23 novembre 2021

*Excitée.*

Cristina de la MAS Gérard Chambert s'exprimant au travers d'un outil de commande visuelle : PC EYES; suite à sa participation au forum du 6 décembre 2022

## Votre intervention lors des forums a-t-elle eu un impact dans votre façon d'aborder les choses ?

*Pour ce qui me concerne, cela a renforcé mes convictions dans ma façon d'avancer avec Julie, même si la route n'est pas vraiment tracée, qu'elle est tortueuse, semée d'embûches et de beaucoup de doutes mais si l'on regarde un peu en arrière, Julie a déjà accompli un beau morceau de chemin et continue de progresser tous les jours avec nous, ses parents, et avec les professionnels qui l'accompagnent au quotidien.*

Mme PONS, maman de Julie de l'ESAT Sève suite à leur participation au forum du 6 décembre 2022

## Comment l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société doit évoluer dans les années à venir ?

*Les personnes en situation de handicap sont des personnes comme les autres.*

Jordan du Foyer de Vie La Borie de Graves

*Les personnes en situation de handicap doivent être respectées mais elles doivent aussi respecter les autres. Le respect c'est dans les deux sens.*

Adeline du Foyer de Vie La Borie de Graves

*Inscrire la démarche du projet de la Fondation dans une dynamique au sein de chaque établissement et service et inter-établissements.  
Positionner le devenir de la personne au centre de l'accompagnement et organiser la coopération pour concevoir le sens du projet et les modalités.  
Si la personne a un à-venir elle est en devenir.*

Pierre, chef de service du Foyer de Vie La Borie de Graves

## Qu'est ce qui devrait changer dans la société actuelle ?

*Dire aux personnes de l'extérieur qui pensent que l'on n'a pas les capacités qu'on peut grimper des sommets comme n'importe qui.*

Victoire de l'ESAT Les Taillades

## Qu'est ce qui devrait changer dans la société actuelle et quels sont les axes de travail de demain ?

*En ce qui concerne la société, il faudrait, et je pense que c'est l'essentiel, que le culte de la performance, de la réussite matérielle disparaisse et laisse place à l'épanouissement de chacun quel qu'il soit. Et cela doit commencer dès le plus jeune âge pour arriver à une société tolérante. La Fondation et l'association mènent des actions conjointes pour favoriser une société plus accueillante pour les personnes en situation de handicap.*

Agnès JOFFRE, Présidente de l'association des amis de la Fondation, ADAPEI 12-82 et parent

## Que pensez-vous de votre participation au comité de relecture ?

*J'ai apprécié ces réunions parce qu'on peut s'exprimer, on peut dire les choses, c'est très intéressant. Ça va être bien pour la suite. Ça m'aide à prendre confiance.*

Dimitri de l'ESAT Les Dolmens

*On s'est embarqué dans un sacré chantier... mais nécessaire ! Ça fait du bien de parler collectivement en associant les professionnels et les résidents et de faire corps. On avance ensemble.*

Rémy de l'ESAT Les Dolmens

*Dans la continuité des évolutions, de la prise en compte de l'autodétermination, les personnes accompagnées prennent la parole et sont réellement associées au projet de la Fondation. Elles sont pleinement parties prenantes de la démarche à tous les niveaux : du fond à la forme.*

Marie-José DOUCET, Directrice de la Transformation de l'Offre

## REMERCIEMENTS

***Un grand merci  
à tous ceux qui  
ont participé à  
l'élaboration de ce  
projet et à tous ceux  
qui vont le faire  
vivre.***



Merci!



# RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Le 29 septembre 2023, plus de 600 personnes étaient réunies à l'Amphithéâtre de Rodez pour assister à la présentation du Projet 2023-2032. Un moment de partage des enjeux de société et de témoignages pour les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels et les partenaires.



Toutes les parties prenantes étaient engagées dans cette restitution.  
Chacun a pu participer et faire entendre sa voix.  
Chacun a pu dire ce qui était important dans le projet.

**Mme Marie-José DOUCET**,  
Directrice de la transformation de l'offre (ESMS CD)  
**Mme Claire BOUSSION**,  
Directrice de la transformation de l'offre (ESMS ARS)

**M. Jordan CROZES**, Ambassadeur  
**M. Grégoire MARIONNEAU**, AES

**M. Dimitri SOULIE**, Ambassadeur  
**M. Marc PAILLY**, Directeur  
**M. Fabien MARTY**, Directeur



**Mme Adeline THEVENET**, Ambassadrice  
**M. Damien WAGUET**, Ambassadeur  
**Mme Sylvie COULON**, Responsable Qualité  
et référente Bientraitance

**M. Noël AILLOUD**, Trésorier de la Fondation OPTEO  
**Mme Christine TAILHADES**, Présidente de la Fondation OPTEO  
**Mme Agnès JOFFRE**, Présidente de l'Association les amis  
de la Fondation, ADAPEI 12-82

## Zoom sur quelques temps forts

Partage de la vision et de la raison d'être : la Présidente de la Fondation, de l'Association des Amis de la Fondation et la Directrice Générale de la Fondation ont partagé d'une même voix la vision et la raison d'être de la Fondation.

**Mme Agnès JOFFRE**, Présidente de l'Association les amis de la Fondation, ADAPEI 12-82  
**Mme Sophie RAYMON**, Directrice Générale de la Fondation OPTEO  
**Mme Christine TAILHADES**, Présidente de la Fondation OPTEO



Présentation des valeurs de la Fondation par les « Ambassadeurs du Projet ». Ce groupe de travail a veillé à rendre accessible le Projet de la Fondation pour toutes et tous.

**M. Jordan CROZES**, Ambassadeur  
**M. Grégoire MARIONNEAU**, AES  
**M. Dimitri NUNEZ D'ACUHNA**, Ambassadeur  
**M. Rémy AUSTRY**, Ambassadeur  
**Mme Victoire CAUCANAS**, Ambassadrice  
**M. Patrick BELAUBRE**, Educateur Spécialisé  
**Mme Adeline THEVENET**, Ambassadrice  
**M. Damien WAGUET**, Ambassadeur



Par leur présence à cet événement, les élus et les représentants des autorités et de l'État ont témoigné de leur soutien à la Fondation.

**Mme Christine TAILHADES**, Présidente de la Fondation OPTEO  
**Mme Agnès JOFFRE**, Présidente de l'Association des amis de la Fondation, ADAPEI 12-82  
**M. Arnaud VIALA**, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron  
**M. Charles GIUSTI**, Préfet de l'Aveyron  
**M. Christian TEYSSEBRE**, Maire de Rodez  
**M. Benjamin ARNAL**, Directeur de la délégation départementale de l'ARS en Aveyron  
**M. Stéphane MAZARS**, Député de la 1ère circonscription de l'Aveyron  
**Mme Sophie RAYMON**, Directrice Générale de la Fondation OPTEO



Ce temps fort, fut suivi d'une journée conviviale, festive, culturelle (et sportive !) aux Haras de Rodez autour de nombreuses activités.

Un grand concert solidaire à l'Athyrium d'Onet-le-Château est venu clôturer cette belle célébration.





**Fondation OPTEO**  
**Siège social**  
Saint-Mayme  
12850 ONET LE CHATEAU  
Tél : 05 65 77 22 40  
[siege.social@fondationopteo.fr](mailto:siege.social@fondationopteo.fr)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**



**Facebook**



**LinkedIn**



**Youtube**

